INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
PROCÈS-VERBAL

LE 9 DÉCEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Conception, tenue au 2002, rue des Lilas à La Conception, le lundi neuf décembre deux mille vingt-quatre (9 décembre 2024) à 19 h 00 et à laquelle sont présents :

Le conseiller, Monsieur Richard Harland, poste numéro 1
Le conseiller, Monsieur André Leduc, poste numéro 2
La conseillère, Madame Roxanne Lajoie, poste numéro 5
Le conseiller, Monsieur Georges Bélec, poste numéro 6

Sont absents :

Le conseiller, Monsieur Hossein Falsafi, poste numéro 3
La conseillère, Madame Christelle Brassard, poste numéro 4

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Gaëtan Castilloux, et en conformité aux dispositions du *Code municipal de la province de Québec*.

Madame Josiane Alarie, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Un avis de convocation a été signifié par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Josiane Alarie, à tous les membres du conseil municipal dans les délais prévus par la Loi.

****

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE – BUDGET 2025
9 DÉCEMBRE 2024

LECTURE DES RÈGLES DE COMMUNICATIONS

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS – EXERCICES FINANCIERS 2025-2026-2027

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

****

LECTURE DES RÈGLES DE COMMUNICATION

1. **RÉS.2024-12-389** **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum ayant été constaté, il est proposé par le conseiller André Leduc et résolu à l'unanimité des membres présents, d'ouvrir la séance extraordinaire, il est 19 h 02.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

Il est constaté aux fins de la présente que les conseillers absents le cas échéant ont été dûment convoqués, tel que requis par le code municipal.

ADOPTÉE

2. **RÉS.2024-12-390** **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions de la Loi.

Il est proposé par le conseiller André Leduc
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE le conseil déclare la séance extraordinaire convoquée et constituée.

ADOPTÉE

3. **RÉS.2024-12-391** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller André Leduc et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

4. **RÉS.2024-12-392** **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 et qu'un avis public a été publié le 25 novembre 2024 à cet effet, conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice des finances et greffière-trésorière adjointe et de la directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par le conseiller Georges Bélec
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE le conseil accepte et adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025, telles que présentées à l'annexe A du procès-verbal de cette séance extraordinaire.

ADOPTÉE

Le maire résume les grandes lignes et les orientations des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025:

La forte croissance de la Municipalité et des responsabilités qui en découlent, ainsi que les projets d'envergure en cours et en préparation, sont des éléments fondamentaux du budget 2025.

Avec des indexations des dépenses incompressibles à la hauteur de l'indice des prix à la consommation au 31 octobre 2024, conjugués à

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

des variations plus importantes à la hausse comme à la baisse de certains budgets spécifiques, la Municipalité est fière de présenter aujourd'hui un budget dont le total des revenus est en hausse de 2.4%, alors que les comptes de taxes n'augmenteront en moyenne que de 0.9%.

Les principales variations des revenus au budget 2025, par rapport à celui de 2024, sont le résultat de l'augmentation de près de 5% des valeurs foncières imposables sur le territoire et de revenus de subventions, de services rendus et d'utilisation du fonds de parcs et terrains et de jeux en 2024 qui n'étaient pas récurrents qui entraînent ainsi une baisse pour 2025. Une indexation des revenus d'imposition de droit (permis et mutations), d'amendes et pénalités et d'intérêts a également été prévue au budget 2025.

En ce qui concerne les dépenses, notons entre autres que la Municipalité a planifié la dépense relative aux élections municipales de 2025, financée par le fonds réservé pour les élections. Le coût de la quote-part de la MRC des Laurentides et celui des services de sécurité incendie de la Ville de Mont-Tremblant sont restés stables par rapport à 2024, alors que coût de la gestion des matières résiduelles a connu une baisse et celui des services de la Sûreté du Québec, à l'opposé, a connu une forte hausse de 17.4%.

Certaines dépenses connaissent également des variations plus importantes, en particulier les frais de poste dont la hausse pourrait atteindre 25%, les assurances générales qui augmentent de 9% et le coût des matériaux et fournitures pour l'entretien des infrastructures et déneigement qui subit une augmentation de 7%. Des dépenses additionnelles sont également prévues pour l'embauche d'une relève à la direction des services techniques, ainsi que la formation et les services techniques requis pour la transition.

L'environnement et la communauté demeurent également au cœur des enjeux actuels de la Municipalité. L'entente conclue avec la Ville de Mont-Tremblant pour l'accès aux infrastructures sportives de la ville a d'ailleurs eu un impact au budget 2025, puisqu'elle n'avait pas initialement été intégrée au budget 2024.

5. **RÉS.2024-12-393** **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS – EXERCICES FINANCIERS 2025-2026-2027**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter un programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2025-2026-2027 et qu'un avis public a été publié le 25 novembre 2024 à cet effet, conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT le projet de programme triennal des immobilisations soumis;

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice des finances et greffière-trésorière adjointe et de la directrice générale et greffière-trésorière;

Il est proposé par le conseiller André Leduc
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE le conseil accepte et adopte le programme triennal des immobilisations pour les exercices financiers 2025-2026-2027, tel que présenté à l'annexe B du procès-verbal de cette séance extraordinaire.

ADOPTÉE

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens présents posent leurs questions.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

RÉS.2024-12-394 Il est proposé par le conseiller André Leduc et résolu à l'unanimité des membres présents, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 19.

ADOPTÉE

_____
Mme Josiane Alarie
Directrice générale et
greffière-trésorière

_____
M. Gaëtan Castilloux
Maire

Je, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

_____
M. Gaëtan Castilloux,
Maire

MUNICIPALITÉ
LA CONCEPTION
LA NATURE... PAISIBLE.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

ANNEXE A
BUDGET 2025

	Budget 2024	Budget 2025
Revenus		
Fonctionnement		
Taxes	4 949 995 $	5 296 725 $
Paiements tenant lieu de taxes	55 826 $	71 013 $
Transferts	608 956 $	470 682 $
Services rendus	216 250 $	152 293 $
Imposition de droits	275 500 $	281 600 $
Amendes et pénalités	16 500 $	17 500 $
Intérêts	95 500 $	104 000 $
Autres revenus	49 507 $	25 250 $
Total revenus de fonctionnement	**6 268 034 $**	**6 419 063 $**
Charges		
Administration générale	1 170 590 $	1 210 133 $
Sécurité publique	939 536 $	1 002 644 $
Transport	1 831 744 $	1 973 866 $
Hygiène du milieu	616 081 $	555 567 $
Santé et bien-être	74 230 $	19 311 $
Aménagement, urbanisme et développement	568 305 $	599 409 $
Loisirs et culture	525 730 $	557 489 $
Frais de financement	196 539 $	180 393 $
Amortissement des immobilisations	701 135 $	768 900 $
Total charges	**6 623 891 $**	**6 867 712 $**
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	**(355 856) $**	**(448 648) $**
Conciliation à des fins fiscales		
Immobilisations	701 135 $	768 900 $
Propriétés destinées à la revente	- $	- $
Financement	(208 027) $	(214 551) $
Affectations	(137 252) $	(105 701) $
Total conciliation à des fins fiscales	**355 856 $**	**448 648 $**
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	**0 $**	**0 $**

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

MUNICIPALITÉ
LA CONCEPTION
LA NATURE... PAISIBLE.

ANNEXE B
PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

		Coût	2025	2026	2027	Financement
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS						
Administration	Réaménagement et agrandissement hôtel de ville	2 948 820 $	2 948 820 $	- $	- $	(6),(7)
	Mobilier et équipements informatiques	6 000 $	2 000 $	2 000 $	2 000 $	(8)
		2 954 820 $	2 950 820 $	2 000 $	2 000 $	
Transport	Infrastructures routières - Pavage et rechargement	111 000 $	33 000 $	45 000 $	33 000 $	(7),(8)
	Infrastructures routières - Réfection tronçon rte des Érables	200 000 $	- $	200 000 $	- $	(5),(7)
	Infrastructures routières - Réfection tronçon rte des Tulipes	1 800 636 $	800 636 $	1 000 000 $	- $	(1),(6),(7)
	Infrastructures routières - 4 ponceaux majeurs	373 724 $	373 724 $	- $	- $	(7),(8)
	Travaux correctif exutoire pluvial Acajou vers Rivière Rouge	230 728 $	230 728 $	- $	- $	(4),(7),(8)
	Infrastructures routières - chemin de La Station	1 600 000 $	- $	1 600 000 $	- $	(6),(7)
	Infrastructures routières - rte Montagne d'Argent	4 000 000 $	- $	- $	4 000 000 $	(2),(6),(7)
	Camion 10 roues (Appel d'offre 2025 selon Roch)	340 000 $	- $	340 000 $	- $	(1)
	Camionnettes voirie (équivalent F-150 pour 2025 et F-350 2026)	80 000 $	- $	- $	80 000 $	(1)
	Rétrocaveuse	280 000 $	280 000 $	- $	- $	(1)
	Lampadaires rue du Centenaire	95 950 $	- $	47 250 $	48 700 $	(7)
	Construction garage municipal	3 307 120 $	3 307 120 $	- $	- $	(6),(7)
		12 419 158 $	5 025 208 $	3 232 250 $	4 161 700 $	
Loisirs , culture	Mobilier urbain et modules de jeux	35 000 $	15 000 $	10 000 $	10 000 $	(3)
et Parcs	Toit patinoire	1 500 000 $	- $	1 500 000 $	- $	(3),(5),(7)
		1 535 000 $	15 000 $	1 510 000 $	10 000 $	
		16 908 978 $	7 991 028 $	4 744 250 $	4 173 700 $	

FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS				
(1) Fonds de roulement	940 191 $	520 191 $	340 000 $	80 000 $
(2) Fonds local de voirie	800 000 $	- $	- $	800 000 $
(3) Fonds de parcs et terrains de jeux	285 000 $	15 000 $	260 000 $	10 000 $
(4) Fonds de la taxe verte	86 523 $	86 523 $	- $	- $
(5) Surplus accumulés	355 000 $	- $	355 000 $	- $
(6) Emprunts à long terme	3 578 852 $	2 398 852 $	780 000 $	400 000 $
(7) Subventions	10 686 119 $	4 809 169 $	2 995 250 $	2 881 700 $
(8) Budget d'opérations	177 293 $	161 293 $	14 000 $	2 000 $
	16 908 978 $	7 991 028 $	4 744 250 $	4 173 700 $